

entrevoir que l'industrie canadienne maintiendra des normes élevées qui en font déjà l'un des producteurs d'acier les plus efficaces au monde. Une telle industrie sera tout à fait capable de soutenir avec succès la concurrence des importations faites à des conditions loyales, mais il se pourrait que le climat instable actuel ralentisse la mise en oeuvre de ces programmes de modernisation.

Dans la rédaction de son rapport, le Tribunal s'est appuyé sur une vaste gamme de données publiées et non publiées tant étrangères que canadiennes, du secteur privé et du secteur public, ainsi que sur la documentation produite par des organismes internationaux. Il a, en outre, reçu un total de 33 mémoires reflétant une grande diversité d'intérêts, dont ceux des producteurs, des importateurs, des distributeurs, des centres de service d'acier, des fabricants ainsi que des producteurs et exportateurs étrangers.